

Chapitre IV : - REGARDS SYSTÉMIQUES SUR QUELQUES FORMES DE VIOLENCE CONTEMPORAINE - 1.

Le développement durable, réponse à la violence économique ?

Jean Paul BOIS¹

En 1972, en pleine euphorie des trente glorieuses, le « Club de Rome » publiait un rapport au titre provocateur : « Halte à la croissance ! ». Ce groupe d'économistes prenait position en faveur d'une « croissance zéro », à l'encontre de la logique du développement économique à tout va.

La diffusion du document resta confinée au cercle des experts jusqu'au choc pétrolier de 1973. En bouleversant les règles économiques d'accès à l'or noir, l'événement contribua à la prise en considération de ces thèses dérangeantes.

En 1987, un rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (rapport Brundtland) évoqua pour la première fois la possibilité d'un "*sustainable development*". La formule, d'abord maladroitement traduite par "développement soutenable", prit un tour plus explicite sous sa forme définitive de "développement durable". Depuis, cette tournure sémantique étrange a fait son chemin. Rapidement adoptée par la mouvance écologique, non-violente et tiers-mondiste, elle est désormais familière, tant aux politiques qu'au grand public.

Ainsi s'amorça, dans la dernière décennie du XX^e siècle, la prise en compte d'un modèle économique alternatif à la croissance sans limites de la production et de la consommation.

Outre ses effets bénéfiques sur l'environnement, cette vision renouvelée du rôle de l'économie est porteuse d'une autre promesse : l'émergence de nouveaux principes de philosophie politique.

L'objet de cette communication est de montrer comment ce courant de pensée, s'inscrivant dans la culture systémique, peut contribuer à dégager les mécanismes régulateurs dont les habitants d'une planète, de plus en plus dominée par la « loi du marché », expriment clairement le besoin.

Après avoir rappelé l'idée maîtresse de tout contrat social et cerné le concept de violence économique - en évoquant ses effets sur la nature et sur les hommes - nous nous efforcerons d'établir en quoi cette façon d'aborder les problèmes d'environnement fournit aux politiques quelques principes solides pour reformuler le "contrat social" des sociétés industrielles du troisième millénaire.

I. La nature systémique du développement durable

L'objet du *discours* du développement durable est l'ensemble des relations qui se tissent entre le champ de l'économie, de la culture, du social, du politique et, bien entendu, de l'environnement.

C'est un truisme de le rappeler, mais peu d'approches impliquent aussi directement le "réflexe" systémique que le développement durable.

¹ Vice-président de l'AFSCET, Chargé d'enseignement à l'IAE de Paris I-Sorbonne, jpbois@club-internet.fr

La plupart des études de l'interaction entre ces différents champs sont en effet examinées, dans une relation duale : économie et politique, économie et social... . Faute, probablement, d'une pratique bien assimilée de la dynamique des systèmes, les institutions académiques contribuent à reproduire cette approche réductionniste.

La nouveauté de ce début de millénaire est que les responsables politiques ne peuvent plus ignorer les effets d'une économie libérale sur l'environnement mais surtout, et de plus en plus, sur le bien-être social des producteurs.

C'est ainsi que l'on observe le ralliement progressif des dirigeants des sociétés industrielles avancées à cette idée simple que les "bienfaits" de la croissance économique doivent être évalués dans leurs multiples interactions. Ils sont ainsi conduits à rechercher les modes de régulation qui ne produiront pas d'effets pires que la politique standard du "laisser-faire", fondement du libéralisme économique.

Les thèses du développement durable, si généreuses soient-elles, ne déboucheront sur des actions efficaces qu'à la condition de proposer un modèle systémique de ces interactions et à le faire adopter par la communauté internationale.

En effet, cette nouvelle vision des rapports complexes et interdépendants entre les composantes de l'activité humaine et de la Nature ne prendra tout son sens que dans une représentation idoine de sa complexité.

Les thèses du développement durable contribuent donc, par leur nature même, à démontrer l'efficacité de la démarche systémique.

II. Le pouvoir absolu corrompt absolument

Depuis des siècles, la violence est intolérable à la plupart des hommes. Or l'Histoire a prouvé abondamment qu'en l'absence de mécanismes régulateurs elle se développait sans frein.

En rédigeant leurs textes intemporels, les pères fondateurs² de la philosophie politique, gardaient sûrement à l'esprit cette formule, toujours actuelle, « le pouvoir absolu corrompt absolument³ ! » Mais l'idée puissante et généreuse de la défense des faibles était déjà inscrite dans les livres de Moïse. La Torah rappelle aux juifs qu'ils furent esclaves en Egypte et qu'ils ne doivent pas reproduire cette situation. Le texte leur prescrit donc des devoirs très stricts envers les esclaves, les étrangers, la veuve et l'orphelin, les pauvres,...

C'est le fameux : " ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même ". Sa formulation plus *laïque*, plus *politique*, serait :

« Soustraire le faible à l'appétit insatiable du fort ».

C'est sous son égide que la plupart des *mécanismes régulateurs* de nos sociétés ont été déterminés. Leur rôle : limiter l'ampleur de la prédation que les forts sont en mesure d'exercer sur les faibles.

Ainsi, notre système démocratique, en soustrayant, pour l'essentiel, le citoyen à l'arbitraire du pouvoir politique, a *régulé* la *société civile*. Par contre, le *pouvoir économique* exerce désormais une violence qui ne rencontre pour le moment que de faibles contre-pouvoirs. Le « développement durable » des sociétés humaines passe donc par la prescription d'un ensemble de règles qu'un pouvoir, qu'il soit d'essence divine ou démocratique, se doit de faire appliquer. Ces prescriptions forment un « contrat social ».

² Notamment : Bodin, Grotius, Hobbes, Locke, Montesquieu, Rousseau ...

³ " Le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument " Lord Acton (1834-1902).

III. Des enjeux variables selon les époques

Selon les époques, la nature de l'« appétit » à réguler a été fort différente. Sous l'Ancien Régime, il était du devoir de la monarchie de droit divin de limiter les ponctions opérées par l'aristocratie et le clergé sur le tiers-état. Sa défaillance fit le lit de la Révolution de 1789.

Plus proches de nous, les débordements de la première révolution industrielle, largement constatés dans le rapport Villermé de 1840⁴, incitèrent le pouvoir politique à instaurer les lois sociales de 1841, premières amorces d'une régulation des rapports du capital et du travail.

Dans nos sociétés industrielles avancées, sous l'effet de la globalisation de l'économie, le champ des prédatons potentielles s'est considérablement agrandi. Qui, il y a un siècle, aurait eu l'idée saugrenue de monnayer l'eau s'écoulant des fontaines ? Qui aurait pu imaginer, il y a vingt ans à peine, la marchandisation des organes humains ?

Ces prédatons expriment cette problématique de la « violence économique » que nous souhaitons mettre en relief : *face à l'économie globalisée, l'absence ou la faiblesse de régulateurs favorise un état de violence s'exerçant tout à la fois sur les hommes et sur la nature.*

IV. L'urgence de nouveaux mécanismes régulateurs

L'enjeu le plus immédiatement perceptible du « développement durable » semble d'ordre écologique. Nous voudrions montrer que l'approfondissement de cette réflexion débouche sur la mise en place de *contre-pouvoirs* ou, plus exactement, de puissants *mécanismes régulateurs*, ossature de toute société réellement démocratique.

L'idéologie libérale voudrait faire accroire qu'il est juste, à l'image d'une « lutte pour la vie », « que le meilleur gagne⁵ ». Cette métaphore est doublement trompeuse :

1° en jouant sur la sensibilité actuelle arguant que la "nature est toujours bonne",

2° en niant le rôle du politique qui est justement de préserver le faible des prédatons du fort.

Il est révélateur, à ce titre, que les générations montantes acceptent mal le consensus mou des années quatre-vingt-dix admettant sans sourciller « la privatisation des profits et la socialisation des pertes ». D'autant qu'elles sont conscientes que ces *pertes* incluent des attaques graves et parfois irréversibles à l'environnement.

V. La piste des précurseurs

Bien que l'objectif fût différent, la question d'une régulation par les ressources était déjà posée dans certaines thèses de l'économie classique. Dès la première révolution industrielle, David Ricardo envisageait d'une façon tout à fait *cybernétique*, une forme d'économie, *l'état stationnaire*, postulant l'atteinte d'un équilibre (d'ailleurs peu souhaitable à ses yeux) entre facteurs de production et de consommation, arbitrés par les propriétaires fonciers (la rente).

⁴ « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie » de Louis René Villermé (1782 - 1863). Ce rapport inspira les rédacteurs de la loi de 1841 limitant le travail des enfants.

⁵ Jeremy Bentham (1748-1832), créateur de l'utilitarisme, exprimait d'une façon cynique et imagée cette thèse libérale : " Il est de l'intérêt du loup que les moutons soient gras " !

Mais cette approche mécaniste ne convenait pas à John Stuart Mill, économiste contemporain de Ricardo, plus sensible aux réalités sociales. Tout en admettant la justesse de l'analyse, il lui donnait un autre éclairage, proche des vues du développement durable :

« La maximisation d'un facteur économique ne constitue pas un idéal de civilisation ».

Ainsi, dès les prémises d'une réflexion sur le rôle de l'économie, des voix se sont élevées pour introduire la dimension éthique. Aujourd'hui, face à l'hégémonie de l'idéologie libérale, cette remarque prend toute son acuité.

Certes, dans le cadre strictement économique, le libre-échange se justifie. Le problème tient au fait qu'en l'absence de mécanismes régulateurs, assumés par les instances politiques, il dérive spontanément vers l'ultra-libéralisme ou vers les thèses plus contestables encore des *libertariens*⁶.

VI. Les multiples dimensions de la violence économique

Pour la première fois dans notre culture, le développement durable propose une vue patrimoniale et non plus consumériste des ressources de la planète. Il prend ainsi en compte la préservation des conditions environnementales des générations futures.

Issue de la pure rationalité économiste, cette attitude aboutit à des positions éthiques. Or celles-ci tardent à s'imposer car, de notre point de vue, la sphère économique reste tributaire d'une logique de court terme. Son expression la plus visible, la *violence économique*, souvent insidieuse, parfois insoutenable, en est l'expression la plus palpable.

VII. Qu'est-ce que la violence économique

Posons ce postulat :

« Une "violence économique" s'exerce quand le développement sans contrôle des forces productives menace un patrimoine. »

- *Forces productives* désignent les processus de création de *valeur ajoutée*. Ceux-ci s'appliquent autant aux produits (*e.g.*, ceux de la première révolution industrielle), qu'aux services (*e.g.*, ceux de la Net-économie). Ainsi, le transport aérien met en œuvre des "forces productives" - les millions de litres de kérosène brûlés dans l'atmosphère - dont les effets néfastes sont désormais mesurables.
- *Patrimoine* recouvre l'idée d'une transmission, la moins altérée possible, d'un bien, *matériel* ou *immatériel*, aux générations futures. Jadis limité à une communauté restreinte (la famille le plus souvent), le terme s'applique désormais à l'humanité tout entière. Ainsi, l'UNESCO décrète certaines productions des civilisations ou de la nature " Patrimoine de l'Humanité".

Avec la prise de conscience de la fragilité des écosystèmes, le terme prend encore de l'extension puisqu'il recouvre les ressources non-renouvelables (énergies fossiles) et la biodiversité.

VIII. Violences envers la Nature

⁶ Pour consulter leur manifeste, voir le site www.libertarian.org

La relation qu'entretient la culture occidentale avec la nature est fortement déterminée par sa tradition judéo-chrétienne. Le texte fondateur de la Genèse recèle des injonctions qui, prises au pied de la lettre, justifient par avance toute agression, licite ou non contre le règne vivant⁷.

Cet ordre divin⁸ est renouvelé à Noé, le premier sauveteur de la bio-diversité.

Nantis de cette caution sacrée, les pionniers du grand ouest américain exterminèrent les bisons, patrimoine parcimonieusement exploité par les Indiens, avec l'exploit «sportif» pour seule justification.

C'est probablement avec le même sentiment de ne pas contrevenir aux ordres divins que les marins, débarqués au XVIIIe siècle dans l'archipel des Mascareignes, massacrèrent à coup de bâtons, jusqu'au dernier, sans les consommer, les inoffensifs "dodos"⁹.

Plus proches de nous, les agriculteurs désignent encore les rapaces et autres prédateurs par le vocable de « nuisibles ».

D'autres cultures développent une relation à la nature bien différente. Sans évoquer le cas extrême du Jaïnisme, secte dissidente du Brahmanisme, respectueuse de la vie jusqu'au vertige, les voix amérindiennes, prêchant une totale harmonie avec la « mère terre », recueillent une écoute attentive.

En septembre 1977, une délégation représentant quatre-vingt-dix nations indiennes, éparpillées sur quinze pays, faisait entendre sa voix à Genève, au Palais des nations. Les propos tenus à la tribune témoignaient du fossé entre leur relation à la nature et la nôtre :

« Nous respectons les quatre éléments de base de la vie que sont le Feu, la Terre, l'Eau et l'Air. L'homme Blanc joue avec le feu et le met en paquets pour le faire exploser, il viole notre mère la Terre en la creusant, en la tailladant et en la souillant. Il tue l'eau et toute vie dedans en y déversant des déchets et du pétrole (...) il pollue l'air que nous respirons (...) »

Avant même que les scientifiques forgent le mot, les Indiens pratiquaient l'écologie.

Dans l'opinion publique, la prise de conscience de la fragilité de la planète date, non d'un rapport alarmiste ou de la mise en garde d'une quelconque organisation, mais de la contemplation des images de la planète bleue rapportées par la mission Apollo en 1969. Cette petite boule perdue dans le noir de l'espace était bien notre seul esquif pour le long voyage qu'il nous restait encore à accomplir ...

La révélation du caractère irremplaçable de notre écosystème fut immédiate.

Depuis cette prise de conscience, la liste des désastres écologiques n'a cessé de s'allonger... .

IX. Violence contre les Hommes

⁷ « Faisons l'homme à notre image..., et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur les bestiaux, sur toutes les bêtes sauvages et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre » Gen 1-26.

⁸ « Dieu créa l'homme à son image ... mâle et femelle il les créa ... Dieu leur dit : « fructifiez et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout être vivant qui rampe sur la terre » Gen 1-28. « Pour vous, fructifiez et multipliez-vous, pullulez sur la terre et dominez sur elle ». Gen 9-7.

⁹ Des drontes, volatiles de la taille d'un dindon, incapables de voler.

Les errements de la globalisation conduisent les plus ardents défenseurs du libéralisme économique à instruire son procès. Et les membres du *World Forum* de Davos ne sont pas les derniers !

Depuis près de deux cents ans, la régulation sociale a été assurée dans le cadre de la souveraineté territoriale des États-nations. Or la délocalisation systématique des productions conduit à un *dumping* social généralisé face auquel les modes classiques de régulation se révèlent inaptes à maintenir des formes suffisamment contraignantes pour qu'elles demeurent efficaces.

Ainsi, le passage du territoire à l'espace électromagnétique¹⁰ favorise une compétition entre bassins d'emploi qui tourne au désavantage des travailleurs les mieux protégés. Les États-nations peinent alors à imposer leurs propres règles sociales, garantes du "bien-être" collectif.

Déjà, en 1996, l'économiste Éric Boucher s'interrogeait¹¹ sur le pouvoir du politique face à celui de l'économie :

« L'idéologie française - le sens commun en réalité - veut que la politique domine l'économie, car elle seule peut en corriger les excès naturels. Livré à lui-même, le marché creuse les inégalités et la fracture sociale. Les « trente glorieuses » d'après-guerre n'ont-elles pas démontré qu'un certain interventionnisme keynésien avait donné à la France le deuxième meilleur taux de croissance de la planète après le Japon ? La prépondérance du politique ne correspond-elle pas à son histoire et à sa tradition jacobine ? La période actuelle, cruelle aux pauvres, ne vient-elle pas aiguïser la nécessité du combat de la politique contre l'économie, de la démocratie contre le tout-marché ? »

Son constat est vite sans appel :

L'État recule partout. La France se bat à reculons puis cède, bastion après bastion, sous la pression de l'économie capitaliste. L'Europe est libérale. Les privatisations et les dérèglementations privent l'administration de ses instruments régaliens. Les firmes préfèrent choyer leurs actionnaires en se focalisant, à l'américaine, sur la Bourse, plutôt que de devenir « *citoyennes* », à la française ... Les grèves n'empêchent pas les entreprises de services publics de se comporter, pas à pas, « *comme les autres* ».

Face à l'impuissance d'une régulation "locale", l'idée se fait jour que celle-ci devrait opérer au niveau "global", en dehors des limites territoriales du contrat social traditionnel. A ce titre, l'action spectaculaire des anti-mondialistes à la réunion de l'OMC à Seattle peut être considérée comme la "nuit du 4 août" d'une "révolution idéologique" planétaire en gestation.

Évoquons maintenant quelques traits des violences exercées contre les hommes.

Violences directes

Dans les pays européens les mieux lotis, l'exploitation brutale de la force de travail a peu à peu reculé sous l'effet des luttes sociales, indissociables de l'histoire du mouvement ouvrier. En France, les mécanismes régulateurs entre « capital » et « travail », furent institutionnalisés dans l'immédiat après-guerre sous les auspices des grands principes sociaux portés par l'esprit de la Résistance.

Malgré la force légale de ce dispositif, des territoires de non-droit subsistent où cette violence directe s'exerce en dehors du contrôle de l'État. C'est le cas du travail clandestin, encouragé (ou recherché) par les deux parties, l'employeur et l'employé.

¹⁰ Cet espace électromagnétique, abolissant temps et distances, c'est le "cyberspace", infrastructure privilégiée de la "Net économie".

¹¹ Le Monde du 6 janvier 1996 : «La politique sous le joug de l'économie ».

En dehors des pays pratiquant un « État de droit social », combien laissent s'exercer une violence économique brutale, incompatible avec notre sentiment de justice sociale.

Il est difficile, quand on est un tant soit peu informé de la marche du monde, d'ignorer que ses chaussures de sport sont fabriquées en Extrême-Orient, dans des conditions très dures, par des enfants de moins de quatorze ans. La satisfaction des consommateurs des pays riches pourrait-elle se traduire indéfiniment par l'exploitation éhontée d'une main-d'œuvre corvéable à merci ?

Les nombreuses "casseroles" accrochées à l'image de marque de Nike, témoignent d'un revirement de l'opinion publique. L'interview de Michael Moore¹², ancien ouvrier et réalisateur du film "*The Big one*", sur les formes sauvages de l'exploitation dans les pays en voie de développement - comme d'ailleurs aux États-Unis - est particulièrement percutante. Il rappelle que Nike verse 20 millions de dollars par an à Michael Jordan pour assurer la promotion de sa marque, c'est-à-dire plus que la masse salariale des 30.000 ouvriers indonésiens qui fabriquent ses chaussures.

Cette forme de contestation, apparentée aux mouvements de contre-culture des années soixante-dix, trouve de nouveaux relais dans le cyberspace. Les slogans-chocs du livre « *No Logo* » de Naomi Klein, journaliste canadienne et *passionaria* de l'anti-mondialisation, ont été repris par une multitude de sites¹³ dont le rôle déterminant dans l'organisation de la contre-manifestation au sommet du G7 d'octobre 1998 a amplement démontré la capacité de mobilisation au niveau planétaire.

Violences insidieuses

La piste des *violences insidieuses* renvoie à la tradition philosophique de l'aliénation, initialisée par Feuerbach et Marx (fétichisme de la marchandise¹⁴), approfondie par Lukacs (concept de réification) et revisitée par Marcuse (l'Homme unidimensionnel).

La thèse est simple : le producteur est doublement aliéné. Aliéné par l'obligation de vendre sa force de travail pour obtenir les marchandises nécessaires à la reproduction de ses conditions de survie ; aliéné par la fascination qu'exercent ces mêmes marchandises sur son imaginaire. Le « niveau de vie » des producteurs s'accroissant, l'aliénation s'est raffinée. Ainsi, Marcuse a recours aux concepts freudiens pour démonter l'aliénation spécifique à la « société de consommation ».

Dans cette tradition, Guy Debord marque une rupture. En montrant qu'une aliénation brutale / insidieuse est véhiculée par le *spectacle*, il exprime, dans une fulgurante prémonition, le passage d'une économie de la marchandise à celle du service, de l'immatériel à celle du rêve éveillé.

« Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation¹⁵ ».

Les techniques raffinées du marketing sont les vecteurs efficaces de cette forme *d'aliénation douce*, de cet « éloignement » dans la « représentation » du citoyen/consommateur. Elles agissent par l'oblitération de son sens critique.

¹² Produit par Samuel Blumenfeld. *Le Monde* du 10 novembre 1999.

¹³ <www.nologo.org>, <www.adbusters.org>, ...

¹⁴ « La domination du capitaliste sur l'ouvrier est, par conséquent, la **domination de l'objet sur l'homme**, du travail mort sur le travail vivant, du produit sur le producteur, puisque les marchandises, qui deviennent des moyens pour dominer l'ouvrier (...), ne sont que les résultats et les produits du processus de production. Dans la production matérielle, véritable processus de la vie sociale - qui n'est autre que le processus de production - nous avons exactement le même rapport que celui qui se présente, dans le domaine idéologique... : **le sujet transformé en objet** et vice-versa. » K. Marx, *Grundrisse*.

¹⁵ *La société du spectacle*. Gallimard. Réédition 1992. Cf le concept de « spectaculaire intégré ».

Voici un exemple de ce mécanisme extrait d'une affiche vantant les mérites d'un yaourt. Elle exhibait ce slogan :

« Le meilleur dans l'abricot, c'est le yaourt ! »

Dans un premier temps, l'énoncé de cette formule publicitaire banale suscite peu de réaction. Puis, peu à peu, le côté étrange de la formulation - l'inversion des substances constituantes du produit : l'abricot et le yaourt - laisse percer la perversité de la tournure. D'un point de vue linguistique, celle-ci se présente comme une proposition logique et affirmative : « le xxxx c'est xxxx ». Or, en bonne logique, une proposition est soit vraie, soit fausse, soit indécidable. En l'occurrence, elle est rigoureusement "a-logique". Quel esprit sensé peut admettre que le meilleur d'un fruit soit un produit fabriqué à partir du lait ? Dès l'instant où nous trouvons cette formule "marrante", le marketing a gagné. En annihilant notre l'esprit critique il a oblitéré nos capacités à résister à ses injonctions.

C'est là que réside sa puissance d'injonction et nous devenons des consommateurs « aliénés ».

L'obsession de l'apparence, dont des millions de femmes et d'hommes sont victimes, illustre aussi très bien cette puissance d'injonction de la société de consommation autour des "valeurs" qu'elle entend promulguer.

La manifestation de cette violence insidieuse se traduit alors par la consommation anormalement élevée de médicaments psychotropes : tranquillisants, anxiolytiques, antidépresseurs...

Dans un pays comme la France, où nos contemporains accèdent, pour la plupart, à une multitude de biens et de services, ce signe traduit mieux que tout autre les effets de cette aliénation.

X. L'effet révélateur de la violence économique

Au-delà de ces interrogations, un autre débat se profile : nos *valeurs universelles* sont-elles si universelles que nous voulons bien nous en convaincre ? La prise de conscience que nos idéaux d'universalisme peuvent se dissoudre dans la mondialisation est récente.

Jean Baudrillard a déclaré¹⁶ :

« Mondialisation et universalité ne vont pas de pair... La mondialisation est celle des techniques, du marché, du tourisme, de l'information. L'universalité est celle des valeurs, des droits de l'homme, des libertés, de la culture, de la démocratie. La mondialisation semble irréversible, l'universel serait plutôt en voie de disparition... L'universel périt dans la mondialisation. » .

Faut-il récuser sans examen cette vision pessimiste du rejet des valeurs humanistes européennes. Ou bien, sans se voiler la face, doit-on admettre qu'elle incite à éprouver la validité de nos principes ?

Ces principes issus des Lumières, quelle *Raison* nouvelle nous imposerait de les mettre en question ou, plus hypocritement en sourdine, au profit d'une tolérance « universelle », « politiquement correcte », favorable *in fine* à la sphère économique ?

Le débat n'est pas nouveau.

Lorsque l'Argentine, en pleine dictature sanglante, organisait un mondial du football à l'ombre des camps de tortures, qu'ont pesé nos pétitions de principe face à ce déni de justice ? Plus récemment, en quoi le sort fait aux femmes afghanes ne pouvait-il être condamné haut et fort dans les plus hautes instances internationales au nom des Droits de l'Homme et du

¹⁶ Le Monde *Rebonds* du 18 mars 1996

Citoyen ? Devait-on accepter de transiger en vertu d'un principe de « non-ingérence culturelle », très politiquement correct ?

En quoi les « valeurs » occidentales - et peut-être plus encore, européennes - peuvent-elles revendiquer une « supériorité » et, par extension, leur universalité ?

En quoi, aux yeux de la plupart des habitants de cette planète, notre conception des *Droits de la personne* peut-elle prévaloir globalement et, à fortiori, une thèse comme celle du développement durable à des années-lumière de leurs préoccupations quotidiennes ?

Un doute s'est insinué dans nos consciences : l'assise éthique des principes fondateurs de nos démocraties, presque toujours instituée par référence à une vérité révélée¹⁷, conserve-t-elle la solidité requise pour affronter les défis de la globalisation. Ne se révèle-t-elle pas trop marquée, historiquement et géographiquement ?

Les bases éthiques du « développement durable » applicables à une société mondialisée, de plus en plus réifiée par la consommation et les médias, peuvent-elles être simplement frappées du sceau de nos préceptes moraux ? Ne doivent-elles pas plutôt être fondées par des approches plus formelles, plus logiques, comme les thèses développées par John Rawls ?

XI. L'incontournable approche systémique

Malgré d'apparentes certitudes, peut-être plus dictées par l'émotion que par la raison, les thèses du *développement durable* laissent ouvertes de multiples interrogations.

Une parmi d'autres : cette démarche implique-t-elle nécessairement le maintien de la biodiversité ? Qu'apporte à l'Humanité la préservation d'espèces animales ou de variétés végétales¹⁸ fort éloignées de notre propre biotope, largement urbain ? Qu'importe le maintien du panda ou du topinambour pour la survie de l'espèce humaine ?

Ou encore, comme le suggère Suren Erkmann¹⁹, doit-on inclure les processus industriels dans l'étude de la biosphère, au même titre que les volcans ou les océans ?

De même, que penser des prophéties de de Garis²⁰, prévoyant le remplacement de l'Humanité par des « artefacts », croisement de nanotechnologies et d'Intelligence artificielle ?

Il est évident que le nombre, la variété, l'imbrication de ces éléments de réflexion et d'appréciation, dépassent largement les capacités de l'analyse standard. L'approfondissement des multiples implications des thèses du développement durable appelle donc, comme nous l'avons déjà souligné, l'approche systémique.

XII. Conclusion

Les citoyens des pays industrialisés ont longtemps exprimé une foi sans faille dans le dogme d'une croissance économique indéfinie, servie par une science omnipotente et bienfaisante.

L'inconsistance de telles certitudes leur est devenue patente après avoir constaté la disparition de ressources non-renouvelables et subi quelques regrettables *accidents de parcours*.

¹⁷ La Déclaration de 1789 est promulguée « en présence et sous les auspices de l'Être suprême » et les droits naturels sont qualifiés de « sacrés ».

¹⁸ Question pendante : les OGM, sources de bienfaits ou de méfaits pour l'humanité ?

¹⁹ « Vers une écologie industrielle. Comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle ». Édition Charles Léopold Mayer. Coll. "Dossier pour un débat", N.84 Site : www.icast.org

²⁰ Voir la réplique de Jean-Gabriel Ganascia dans *Le Monde Horizons-Débats* du 3 décembre 1999.

Ce retournement idéologique s'exprime dans les thèses du *Développement durable*, dont un examen superficiel ne laisse transparaître qu'une sensibilité écologiste exacerbée. Nous exprimons la conviction qu'il s'agit d'une position innovante, à la fois rationnelle et éthique, apte à reformuler le contrat social du « village planétaire ».

Le chantier est exaltant. L'approche systémique impérative.